



## DOSSIER INTERNET

# Votre PEA

**Les courtiers en ligne présentent des atouts imbattables pour gérer vous-même votre portefeuille d'actions. Comparatif.**

**G**érer soi-même un portefeuille d'actions est moins compliqué et risqué qu'on ne le pense, si l'on suit quelques règles simples : investir régulièrement, diversifier ses choix et réduire l'impact des frais pénalisant son épargne. Les courtiers sur Internet sont incontestablement les mieux adaptés pour gérer soi-même un portefeuille boursier dans les meilleures conditions.

Il n'y a d'ailleurs pas tellement d'alternative crédible pour ceux qui n'ont pas de compte chez un courtier en ligne. Certains passent leurs ordres par téléphone ou par fax, à leur agence ou au service financier de leur banque, avec les contraintes que cela implique (horaires d'ouverture, absence de visibilité sur le marché, erreurs de retransmission ou de saisie de l'ordre par un opérateur...). D'autres se contentent de l'espace « Bourse » sur le site Internet de la banque où ils ont leur compte courant. Cela peut sembler pratique d'avoir tous ses comptes à la même enseigne, mais les fonctionnalités sont souvent inférieures et les commissions supérieures à celles des courtiers en ligne.

Avant de vous lancer à gérer votre portefeuille sur Internet, vous devez avoir une connaissance suffisante de la Bourse pour passer vos ordres sans l'assistance d'un opérateur, en maîtrisant les paramètres à renseigner dans les formulaires en ligne (lire l'encadré illustré page ci-contre). Cela suppose des petits calculs. Au lieu de dire à votre intermédiaire : « Achetez-m'en pour 2000 euros », vous devez évaluer combien de titres acheter en fonction du cours limite que vous êtes prêt à payer. Par exemple, pour une valeur cotant 30 euros, vous pouvez espérer l'acheter « sur repli » à un cours « limite » de 25 euros. Dans ce cas, pour en prendre 2000 euros, vous devrez en acheter 80 ( $2000/25 = 80$ ). Il faut aussi comprendre les types d'ordre et la signification du carnet d'ordres, etc.

### Économisez des dizaines ou centaines d'euros par an

Le premier avantage des courtiers en ligne, et non des moindres, est d'économiser des dizaines ou des centaines d'euros par an, par rapport à ce que



coûte la gestion d'un compte-titres ou d'un plan d'épargne en actions (PEA) dans un réseau bancaire traditionnel. En apparence, les banques ont réduit les frais facturés sur chaque transaction, afin de retenir certains clients attirés par les tarifs moins chers des courtiers en ligne. Mais derrière, les banques continuent à facturer des droits de garde pénalisants pour les épargnants.

Ces frais, qu'elles prélèvent chaque année, sont proportionnels au montant du portefeuille et au nombre de lignes de titres différentes. Chez Axa Banque, par exemple, les droits de garde sont de 3,50 euros par an par ligne de titres, hors groupe Axa (1,75 euro par semestre), plus 0,4 % jusqu'à 15 200 euros de titres (0,2 % par semestre), avec un minimum de 48 euros par compte (24 euros par semestre). Ainsi, pour un portefeuille de 100 000 euros qui seraient répartis entre une cinquantaine de titres, les frais de garde atteignent 575 euros par an. Il vous en coûtera autant (575,50 euros par an, attestation fiscale comprise), pour un PEA équivalent chez BNP Paribas.

### Choisissez les tarifs les mieux adaptés à votre situation

Vous pouvez économiser cette dépense en passant par des courtiers qui ne prélèvent aucuns frais de garde (comme Binck.fr, Fortuneo.fr, INGDirect.fr et Saxobank.com) ou qui vous exonèrent de ces frais dès que vous réalisez au moins une transaction par mois (au lieu de 5,95 euros par mois chez Boursorama.fr, et 5 euros par mois chez Easybourse.com).



#### Les plus

- Les courtiers sur Internet permettent de gérer soi-même un portefeuille à moindre coût avec la réactivité et les outils d'un professionnel des marchés.
- Les commissions sont plus faibles que dans les banques et les services plus sophistiqués (accès à plus de marchés, ordres intelligents, validité "un an", etc.).
- L'absence de droits de garde et frais annuels permet d'économiser des centaines d'euros par rapport aux tarifs des banques en fonction du portefeuille.



#### Les moins

- Bien gérer son portefeuille chez un courtier en ligne nécessite un équipement informatique avec un bon accès Internet (prévoir un surcoût par téléphone).
- De nombreux particuliers sont encore mal à l'aise avec Internet et préfèrent gérer leur portefeuille avec l'aide de leur conseiller en agence.
- Au-delà de l'utilisation d'Internet, suivre son portefeuille et effectuer seul ses opérations nécessite de comprendre la Bourse et les règles de prudence.



## 7 courtiers pour débuter en Bourse sur Internet

	Courtage (*) sur ordre de 2 000 €	Commentaire et autres frais éventuels
<b>Binck.fr</b>	5,00 €	2,50 € pour un ordre de 1000 €, aucuns droits de garde.
<b>Boursedirect.fr</b>	1,80 €	Courtage de 0,09%. Frais de garde = 0,036% du portefeuille/an.
<b>Boursorama.com</b>	9,60 €	Tarif "classic", frais de 5,95 € par mois si aucune transaction.
<b>Easybourse.com</b>	9,00 €	Tarif "easy premium", frais de 5 € par mois si aucune transaction.
<b>Fortuneo.fr</b>	3,90 €	Tarif "optimum" sur ordres de 500 à 2 000 €. Aucuns droits de garde.
<b>INGDirect.fr</b>	9,00 €	Tarif unique pour les ordres jusqu'à 3 000 €. Aucuns droits de garde.
<b>Saxobank.com</b>	5,00 €	Courtage de 0,1% avec minimum de 5 €. Aucuns droits de garde.

(\*) Achat ou vente d'actions françaises cotées à Paris, hors TTF (taxe sur les transactions financières).

du montant, du nombre et de la fréquence des achats et ventes que vous effectuerez. Par exemple, sur un portefeuille d'au moins 50 000 euros, Fortuneo propose une option «zéro courtage», avantageuse pour une ou deux transactions par mois. Mais attention, car la troisième transaction et les suivantes sont facturées 20 euros, ce qui peut coûter plus cher que l'option «optimum» (lire le tableau ci-contre). Pour choisir, prenez le temps de tester les sites des courtiers, et la réactivité éventuelle de leurs services clients.

Les frais annuels sont un critère quasi éliminatoire dans le choix d'un courtier en ligne pour optimiser les coûts de

gestion de votre PEA. Ensuite, le choix de l'intermédiaire proposant les frais de courtage les plus avantageux dépend

Pensez aussi à vos futures diversifications en actions étrangères (lire page suivante). ■ **G. Pz.**

## Comment passer un ordre en Bourse

Sur le site d'un courtier en ligne, les particuliers ont accès à un écran de saisie pour effectuer leurs transactions tout à fait comparable à celui dont disposent les professionnels des salles de marché. Soyez très attentif aux informations disponibles et aux choix que vous effectuez.

**Achat ou vente?** Précisez bien le sens de la transaction. On distingue aussi le type de transaction, au comptant ou SRD (service de règlement différé à crédit). En dessous, vous indiquez la quantité de titres concernés.

**À quel prix?** On conseille d'indiquer un cours "limite" (au-dessus duquel on n'achète pas et en dessous duquel on ne vend pas). Un ordre "à la meilleure limite" (ALM) ou "au marché" passe plus vite, à n'importe quel prix.

	Volume	Achat	Vente	Volume
Ordre	1001	37,885	37,890	600
Quantité	4900	37,880	37,895	195
Type	4537	37,875	37,900	4086
Limite	6170	37,870	37,905	330
Validité	3952	37,865	37,910	6722

**Quelle liquidité?** Les cours et quantités de titres à l'achat et à la vente dans le "carnet d'ordres" aident à apprécier la liquidité, l'offre et la demande.

**Pour quelle durée de validité?** Selon les besoins, l'ordre "Jour" se périmé le soir même, un ordre "À révocation" dure jusqu'à la fin du mois boursier (vers le 25 du mois) et un ordre "jusqu'au" peut être valable un an.